

INFOLETTRE VALLORCINE

*An juilyé, le volan dè travalyé pe tō l'an.**

BONNES PRATIQUES en MONTAGNE

Comme chaque été, vous êtes nombreux à souhaiter profiter des plaisirs de la randonnée en montagne. Afin de limiter notre impact et d'y préserver au mieux la faune et la flore, il est bon de rappeler les bonnes pratiques pour tous, reprises à travers de nombreux arrêtés préfectoraux et communaux :

-Baignade : interdiction de se baigner ou de naviguer dans les lacs d'altitude notamment le lac Blanc et le lac des Chéserys. En effet, les lacs d'altitude sont très fragiles et les crèmes solaires sont polluants pour ces milieux.

-Bivouac : dans la réserve naturelle des Aiguilles Rouges (Carlaveyron, Aiguilles Rouges, Vallon de Bérard) : Les places étant limitées, il faut s'enregistrer sur bivouac.nature-haute-savoie.fr et ne laisser aucune trace de son passage. Rappelons que le bivouac est autorisé de 19h à 9h. Sur Vallorcine, le bivouac est interdit en-dessous de 1700m d'altitude sans autorisation du propriétaire foncier.

-L'accès aux espaces naturels se fait à pied ou en vélo : les véhicules motorisés ne sont pas autorisés.

-Sentiers : rester sur les sentiers balisés et ne pas couper les virages afin de préserver la végétation fragile et d'éviter l'érosion des sols. Faire des pauses en des lieux peu végétalisés ; respecter les parcs et les prairies des agriculteurs

-Garder son animal de compagnie en laisse

- Le décollage en parapente oblige à connaître sa zone d'atterrissage : renseignez-vous auprès des agriculteurs afin de savoir si vous êtes autorisés à atterrir dans leurs champs (arrêté de réglementation en cours, en lien avec l'association de vol libre de la Vallée de Chamonix).

De manière générale : redescendre ses déchets, rester discret et se maintenir à distance de la faune.

-Prudence aux abords des cours d'eau : Vallorcine a plusieurs cours d'eau sur son territoire qui sont aménagés avec des installations hydroélectriques (Barberine, l'Eau de Bérard, Tréles-Eaux) exploités par Émosson. Ainsi, à tout moment, une augmentation du débit et de la hauteur de l'eau peut survenir. Cette situation peut être grandement amplifiée lors d'orages violents comme nous avons pu le constater en Valais en ce début d'été.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'Office de Tourisme de Vallorcine.



OPÉRATION VERGERS et ARBRES FRUITIERS

La CCVCMB (Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc), grâce au soutien du Conseil Départemental, engage une action pour mieux connaître le patrimoine constitué par les vergers et les arbres fruitiers en vue d'aider les propriétaires à les maintenir et les développer car ils constituent un réel patrimoine emblématique de la culture de nos Aînés.

Cette action, qui s'échelonne sur les trois prochaines années, prévoit d'abord la réalisation d'un inventaire des vergers et arbres fruitiers isolés puis une sensibilisation des propriétaires à la préservation de ce patrimoine notamment à travers des rencontres et l'organisation de formations.

Pour 2024, la CCVCMB concentre ses efforts sur la réalisation d'un inventaire des personnes ressources et intéressées par le sujet qui sont invitées à se faire connaître en remplissant un questionnaire : <https://collab.ccvcmb.fr/index.php/apps/forms/s/KK3RQwAPGJWk8gZnzQaHwpsN>

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent venir remplir le questionnaire en Mairie.

Cette action portée par la CCVCMB, rayonne plus, vous le comprendrez, sur les communes comme Servoz.



BILAN de la DÉCHÈTERIE MOBILE



Au cours de la journée de déchèterie mobile du 12 juin dernier, les équipes de Chamonix Propreté ont récupéré les tonnages de déchets suivants :

- Bois : 3420 kg
 - Métaux : 2140 kg
 - Gros ménage froid et hors froid : 740 kg
 - Encombrants : 3640 kg
 - Autres Déchets : 10 pneus, 4 roues complète, 3 seaux de gravats (pris quand même par les gardiens malgré le fait que la collecte de ces déchets n'est pas prévue)
 - quelques matériels ont été emmenés à la ressourcerie de Bocher
- Pour rappel, la déchèterie mobile ne prend pas en charge les pièces automobiles (qui doivent passer par un recycleur d'épaves). Les produits chimiques, l'amiante, les gravats, les carburants et les cuves les contenant, mêmes vides, ne sont pas non plus acceptés.
- Une opération semblable devrait être organisée au cours de l'automne.

REPAS des AÎNÉS

Le 19 juin s'est déroulé le repas des Aînés de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc au Majestic. Près de 450 personnes des 4 communes ont ainsi pu partager ce moment de convivialité en profitant du délicieux menu concocté par la cuisine centrale se composant notamment de saumon gravelax, de filet de bœuf local et d'une forêt noire.

Des Élus et des agents du territoire ont porté main forte pour l'accueil et le service, dans la bonne humeur, au son de l'accordéon grâce à la présence de l'Amicale des Accordéonistes du Mont-Blanc.



© F. COURTHANE

SERVICE de BUS

Depuis le 22 juin le service d'été de la ligne 5 est en place. Les bus circulent de 8 heures à 18 heures entre le Col des Montets et Barberine. Pour optimiser le coût du service pour la collectivité, certaines circulations potentiellement moins fréquentées doivent être réservées soit par téléphone soit par internet en téléchargeant l'appli MyMobi. Les horaires sont joints à cette Infolettre et disponibles sur le site de la Mairie : <https://www.vallorcine.fr/Transports>

FÊTA d'OU 2024

La Fête d'Ou est un moment unique de se retrouver, de faire lien pour les habitants du village et les résidents de l'été autour du traditionnel marché des artisans, le concert de l'Écho du Buet et le temps de restauration avec le repas préparé par des associations de la commune. En concertation avec la commune, le Comité des Fêtes, l'Office de Tourisme de Vallorcine et les associations, une nouvelle formule sera testée cette année face à la difficulté de mobiliser les artisans. La fête du village, toujours à la Ruche, démarrera à 16h avec des jeux en bois à destination des enfants et des familles. L'aubade de l'Écho du Buet se tiendra entre 17h et 18h, suivi d'une tartiflette géante et enfin d'un concert du groupe Edgar, à partir de 21h.... Nous vous attendons nombreux !

PERMANENCES des ÉLUS

Prochaines permanences des Élus : Samedi 10 août et samedi 14 septembre de 10h à 12h.

*En juillet, la faucille (des moissonneurs) doit travailler pour toute l'année.

ATELIER PARTICIPATIF MAISON NOUFFLARD

Le 12 juillet, les participants à l'atelier Maison Noufflard ont pu découvrir les études du cabinet EGIS sur le bâtiment. Outre un diagnostic technique précis, plusieurs exemples de « maisons de village » en France ont été présentés afin d'avoir des éléments de comparaison. Il a été demandé au cabinet EGIS plusieurs scénarios possibles selon si la Maison Noufflard conserverait ou non un lieu d'accueil de nuit : en effet, la mise aux normes pour un ERP (Établissement Recevant du Public) d'un espace « sommeil » est particulièrement onéreuse notamment compte-tenu des exigences de sécurité et de sûreté.

Le cabinet EGIS a aussi présenté aux Élus les deux autres projets sur lesquels il a travaillé : la zone de loisirs des Lierres ainsi que La Poya. Rappelons que ces études sont financées par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) pour la commune grâce au programme Villages d'Avenir.



COMITÉ des FÊTES

Créé en 2010, le Comité des Fêtes a pour vocation de soutenir les actions des associations de la commune en assurant la régie du matériel mis à leur disposition et en réunissant sur un même agenda les événements associatifs qui rythment la vie collective de notre village.

Le 11 avril dernier s'est tenue l'assemblée générale annuelle du Comité des Fêtes.

Le bureau, fortement renouvelé en mars 2023, a mené cette assemblée et présenté son bilan d'activité. La majorité des associations adhérentes était représentée.

Il ressort une activité des associations toujours aussi riche et variée, avec un essoufflement des bénévoles et un appel renouvelé, y compris pour le Comité des Fêtes lui-même ; et un remerciement particulier pour la Mairie et les agents techniques quant à leurs disponibilités et leur gestion des biens associatifs.

Nous remercions l'association des Œuvres Sociales d'Argentière qui, face à la fin de son activité, a fait don de tout son matériel au Comité des Fêtes.

MAISON de BARBERINE, MUSÉE VALLORCIN :

EXPO 2024

Symbole d'immortalité, arbre de lumière et de couleurs, le mélèze tel un manteau, recouvre les versants de la vallée de Vallorcine. Son bois a été utilisé depuis des siècles non seulement pour la construction et le mobilier, mais aussi pour la fabrication des objets du quotidien. Au XIXème les hottes et seilles de mélèze s'exportaient par centaines depuis Vallorcine vers la Savoie et le Valais.

Vallorcine
Maison de Barberine
De l'or des mélèzes
aux objets du quotidien

hottes et seilles de Vallorcine

Exposition et visite

Du 1er juillet
Au 31 août
2024

Du dimanche au vendredi
De 14h30 à 17h30
(fermeture le samedi)

Téléphone +33 760 71 36 46 (durant les heures d'ouvertures uniquement)
Contact: maison.barberine@gmail.com

Maison de Barberine
258 Route de Barberine
74600 Vallorcine
<http://maisondebarberine.com> et <http://blog.com>

Latitude: 46°2'36.207" Longitude: 6°56'34.031"

haute savoie
la Région

Valorina
recherche et patrimoine

Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
population@vallorcine.fr
Objet : Infolettre